Annexe au Cahier des charges AOLT

Appels d'offres organisés en 2019

Pièce 1.2 : Formulaire de candidature *(formulaire .xslx mis à disposition par RTE)*

Informations administratives sur le Candidat	
Raison sociale	
Type de société	
Capital	
Adresse	
Registre du commerce où est enregistrée la société	
Code NAF	
Numéro de SIREN	
TVA	
Nom du signataire	
Fonction du signataire	
Coordonnées bancaires	
Titulaire	
Etablissement bancaire	
Adresse de l'établissement bancaire	
Code Banque	
Code Agence	
Numéro de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC-Adresse SWIFT	

Pièce 1.3 : Lettre de réponse *(formulaire .pdf mis à disposition par RTE)*

RTE – Direction Achat **CONSULTATION RTE N° XXXX** Réf. : OBJET : **Appel d'offres long terme pour les nouvelles capacités portant sur les périodes de sécurisation** ❒ **2020-2026** ❒ **2021-2027** ❒ **2022-2028** ❒ **2023-2029**	**CACHET DE L'ENTREPRISE** Tél. : Télécopie : Siret : NAF :

Je soussigné, M/Mme……., agissant au nom et pour le compte de l'Entreprise désignée ci-dessus,

déclare avoir pris connaissance des modalités de cette consultation et m'engage sans réserve, si mon offre est retenue, à exécuter le Contrat défini au cahier des charges de l'appel d'offres référencé ci-dessus et aux conditions particulières indiquées par les prix remis dans le projet de Contrat et transmis dans le message électronique relatif à l'offre financière.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, le Candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra également produire l'ensemble des documents mis à jour prévus aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 et D. 8254-4 du code du travail au regard des obligations qui lui incombent en matière fiscale, sociale et de travail illégal (notamment : K-bis ou équivalent, attestation fiscale, attestation URSSAF, liste nominative des travailleurs étrangers) dans un délai de 10 jours ouvrés suivant la demande expresse de RTE, en les déposant sur la plate-forme dédiée : https://www.provigis.com.

❒ **Respect des dispositions du code du travail :**

- Candidat établi en France (D.8222-5 du code du travail) :

Le (ou les) soussigné(s) déclare(nt) :

«J'atteste sur l'honneur et je certifie ne pas avoir recours, directement ou indirectement, à du travail dissimulé pour l'exécution du Contrat défini au cahier des charges de l'appel d'offres précité conformément aux dispositions des articles L.1221-10 et L.1221-11, L.3243-1 et suivants, et R.3243-1 et suivants du code du travail.

J'atteste sur l'honneur : (rayer la mention inutile)

- *avoir l'intention*
- *ne pas avoir l'intention*

de faire appel, pour l'exécution du contrat à des salariés de nationalité étrangère. Dans l'affirmative, je certifie que ces salariés sont ou seront autorisés, conformément à l'article L.8251-1 du code du travail, à exercer une activité professionnelle en France. Je m'engage à adresser à première demande de RTE, tout document justifiant de l'emploi régulier de ces salariés, notamment ceux répondant aux exigences des articles L.8254-1 et suivants.

J'atteste sur l'honneur et je certifie avoir tenu compte lors de la préparation de mon Offre des obligations relatives à la protection des travailleurs et aux conditions de travail qui sont en vigueur au lieu où le Contrat est à exécuter.»

- Candidat établi hors de France (D.8222-7 du code du travail français) :

Le (ou les) soussigné(s) déclare(nt) :

«J'atteste sur l'honneur et je certifie ne pas avoir recours, directement ou indirectement, à du travail dissimulé pour l'exécution du Contrat défini au cahier des charges de l'appel d'offres précité et fournir à ces salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R.3243-1 et suivants du code du travail français, ou des documents équivalents.»

❒ **Respect des dispositions de l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016**

Le (ou les) soussigné(s) déclare(nt) :

« J'atteste sur l'honneur :

n'entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.»

A ....., le .....

(nom et qualité du ou des signataire(s))

Pièce 2.1 : Paramètres techniques des sites *(formulaire .xslx mis à disposition par RTE)*

Note : Tous les champs doivent être complétés, pour chacun des sites composant la capacité d'effacement offerte dans chacune des offres.

NOM	N° OFFRE	Nom du site	Adresse	Numéro SIRET	Code NAF	Références du contrat de raccordement (ou références du point de livraison)	Puissance souscrite ou Puissance installée (en MW)	Puissance disponible du site (en MW)	Emaxj site	Emaxh site
EXEMPLE	1	Site 1								
EXEMPLE	1	Site 2								
EXEMPLE	1	Site 3								
EXEMPLE	1	Site 4								
EXEMPLE	1	Site 5								
EXEMPLE	1	Site 6								

Pièce 2.2 : Modèle de garantie bancaire à première demande *(document .pdf mis à disposition par RTE)*

[_____]1 une société de droit [_____]2, ayant son siège social [_____], représentée par [_____]3 (le "Garant") s'engage par la présente, irrévocablement et inconditionnellement, d'ordre et pour compte de [_____]4, société de droit [_____]5 (numéro d'immatriculation [_____]) (le "Donneur d'Ordre") à payer à RTE Réseau de transport d'électricité, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 2.132.285.690 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 619 258, dont le siège social est situé au sein de l'immeuble WINDOW, 7C Place du Dôme 92073 Paris la Défense Cedex, (le "Bénéficiaire"), indépendamment de la validité et des effets juridiques du contrat ou Accord de Participation en qualité de [_____]6 n° [_____]7 signé par le Donneur d'Ordre (l'"Accord"), à première demande, selon les modalités ci-dessous et sans faire valoir d'exception ni d'objection, résultant de l'Accord, tout montant jusqu'à concurrence maximale de : ……[_____]8, intérêts, frais et accessoires compris (le "Montant Garanti").

La présente garantie bancaire à première demande s'inscrit dans le cadre de l'article 2321 du Code civil.

La modification ou la disparition des liens ou des rapports de fait ou de droit pouvant exister à ce jour entre le Garant et le Donneur d'Ordre ne pourra nous dégager de la présente garantie.

Toutes les dispositions du présent engagement conserveront leur plein effet quelle que soit l'évolution financière et juridique du Donneur d'Ordre.

La présente Garantie Bancaire à première demande pourra être appelée à compter du 01/01/2020 jusqu'au 01/01/2029 inclus (la "Date d'Echéance"), si :

- le Donneur d'Ordre est désigné lauréat de l'appel d'offres long terme défini aux articles R335-71 à R335-88 du code de l'énergie ;
- le candidat n'a pas certifié de nouvelles capacités conformément aux engagements pris à travers sa participation à l'appel d'offres long terme.

Si le Donneur d'Ordre n'est pas désigné lauréat de l'appel d'offres long terme défini aux articles R335-71 à R335-88 du code de l'énergie, ou si il a certifié sa nouvelle capacité conformément aux engagements pris à travers sa participation à l'appel d'offres long terme, alors la garantie bancaire est automatiquement échue.

---

1 Dénomination sociale de l'établissement bancaire ou société d'assurance émettrice de la Garantie Bancaire

2 Droit applicable sur le territoire d'établissement du siège social du Garant.

3 Nom du représentant habilité du Garant

4 Dénomination sociale du Donneur d'Ordre

5 Droit applicable sur le territoire d'établissement du siège social du Donneur d'Ordre.

6 Qualité de l'acteur

7 Numéro et date de prise d'effet de l'Accord

8 Montant de la Garantie bancaire à première demande

La demande de paiement devra nous parvenir par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (la "Lettre d'Appel en Garantie Bancaire") au plus tard à la Date d'Échéance. Toute Garantie Bancaire appelée avant la Date d'échéance doit être payée par le Garant conformément aux dispositions de la « Lettre d'Appel en Garantie Bancaire »).

A défaut d'appel avant la Date d'échéance, la présente Garantie bancaire à première demande cessera d'être valable à la Date d'Echéance.

Le Garant s'engage par la présente à effectuer le paiement du Montant Garanti dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant la réception de la Lettre d'Appel en Garantie. Il effectuera ce paiement en se conformant aux instructions contenues dans la Lettre d'Appel en Garantie.

Les frais raisonnables et dûment justifiés relatifs à la présente Garantie et notamment les frais, intérêts, taxes et dépenses éventuels de toute nature encourus à l'occasion de la mise en jeu de la dite Garantie seront à la charge du [Donneur d'Ordre / Garant] (rayer la mention inutile), selon les modalités définies entre le Donneur d'Ordre et le Garant..

La présente Garantie est soumise au droit français. Pour l'interprétation et l'exécution des présentes, compétence est donnée au Tribunal de Commerce de Paris.

Fait à ……., le ../../20..

Signature du Garant,

[préciser raison sociale de la société, représentée par (nom, qualité)]

A renvoyer à l'adresse suivante : RTE - Service Commercial St Denis, Bâtiment La Rotonde, 204 boulevard Anatole France, 93206 Saint-Denis Cedex, France

Pièce 2.3 : Déclaration de conformité *(document .pdf mis à disposition par RTE)*

_____ [Indiquer la raison sociale], _____ [indiquer la forme juridique] au capital de _____ [indiquer le capital du site] euros, dont le siège social est situé _____ [indiquer l'adresse complète], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de _____ [indiquer la ville] sous le numéro _____ [indiquer le numéro SIREN], représentée par _____ [indiquer l'identité du signataire] agissant en tant que _____ [indiquer la fonction du signataire] dûment habilité(e) aux fins des présentes,

ci-après dénommée le « **Représentant des nouveaux sites** », en sa qualité de titulaire des contrat relatif à l'accès au réseau - ou d'une convention relative au raccordement – et respectant l'ensemble de conditions d'éligibilité prévu à l'article 2.1 du Cahier des Charges AOLT pour chacun des sites suivants :

Nom du Site	Adresse	N° SIRET	Référence d'identification utilisée par les gestionnaires de réseau
			☐ CARD n° ..... ☐ PRM/RAE n° ..... ☐ PDL/PADT n° .....

Commenté [GG1]: Une ligne par site

S'engage à respecter à ce jour les conditions d'éligibilité suivantes :

- ils sont situés en France métropolitaine continentale ;
- ils n'ont pas participé à un mécanisme de valorisation des effacements sur le Mécanisme d'Ajustement ou NEBEF avant le 29 décembre 2018 ou ont vu leur Puissance Souscrite augmenter d'au moins 20 % depuis leur dernière participation à l'un de ces mécanismes ;
- ils n'ont pas perçu plus de six années de rémunération cumulées au titre de l'Appel d'Offres Effacement et de l'AOLT.

Les sites ci-avant ont connaissance que les paramètres techniques ci-dessous seront déclarés par l'Agrégateur pour la participation à l'Appel d'Offres Long Termes à laquelle ils sont intégrés dans le cadre d'une liste indicative :

Nom du Site	Paramètres techniques des sites
	Puissance souscrite: …… Puissance disponible : ..... Emaxj : ..... Emaxh : .....

Commenté [GG2]: Une ligne par site

Les paramètres techniques déclarés sont engageants pour le Représentant des nouveaux sites.

La signature du présent document n'engage pas le Représentant des nouveaux sites à participer à l'Appel d'Offres Long Terme.

Fait en un exemplaire original.

Pour le Représentant des Nouveaux Sites

Nom :

Fonction :

Date :

Signature :

Pour l'Agrégateur

Raison sociale:

Pièce 3 : Modèle Offre Financière *(document .xsls mis à disposition par RTE)*

NOM	N° OFFRE	Participation à l'AOLT 2020-2026			Participation à l'AOLT 2021-2027		
		V_mincontractualisable	V_maxcontractualisable	Prix d'Offre (€/MW)	V_mincontractualisable	V_maxcontractualisable	Prix d'Offre (€/MW)
EXEMPLE	XXX202001	1 MW	10 MW	15000	1 MW	30 MW (dont 10MW candidat à l'AOLT 2020-2026)	15000
EXEMPLE	XXX202102	1 MW	2 MW	20000	0	0	0